Rapport annuel

2013 | 2014

SLV/ASMA

SCHWEIZERISCHER LANDMASCHINEN–VERBAND
ASSOCIATION SUISSE DE LA MACHINE AGRICOLE

Comité

Président
Minger Jürg, Bucher Landtechnik AG, 8166 Niederweningen

Vice-président
Penet Christian, Grunderco SA, 1242 Satigny

Membres
Bachmann Kurt, Ad. Bachmann AG, 9554 Tägerschen
Bernhard Daniel, Matra, 3250 Lyss
Bitterli Thomas, Rindlisbacher AG, 4564 Obergerlafingen
Bovet Phillip, Bovet SA, 1566 Les Friques
Bucher Pius, Krieger AG, 6017 Ruswil
Kaufmann Pius, AGROMONT AG, REFORM Schweiz, 6331 Hünenberg
Schürch Adrian, Althaus AG Ersigen, 3423 Ersigen
Stauffer Jean-Pierre, Stauffer & Cie., 1607 Les Thioleyres
Tosoni Ugo, GVS Agrar AG, 8207 Schaffhausen

Service de vérification des comptes
Elber Treuhand, Industriestrasse 37, 3178 Bösingen

Directeur
Rom Pierre-Alain, Museumstrasse 10, 3000 Bern 6

Membre honoraire
Hauenstein Kurt, 5303 Würenlingen

1. Généralités

Nous rendons compte des activités de l'association portant sur l'exercice compris entre le 1er novembre 2013 et le 31 octobre 2014.

2. Effectif des membres

Au jeudi 31 octobre 2014, notre association comptait 157 membres (162 membres en 2013).

2.1 Changements

Durant l'exercice, les départs suivants ont été enregistrés:

- Gerber & Reinmann AG, Schwarzenhäusern
- Sandmeier AG, Landmaschinen, Seengen
- Gerber Muri AG, Muri
- Sicotech Agri GmbH, Ballwil
- Viktor Erzeugnisse AG, Amriswil

2.2 Anniversaires d'entreprises membres durant l'exercice

L'ASMA est très heureuse d'adresser ses sincères félicitations et ses meilleurs vœux de réussite aux entreprises jubilaires ci-après! Celles-ci se présentent à l'aide d'un bref historique:

100 ans

- **SACO Maschinenbau AG, Wald ZH**

Tout commence en été 1914 lorsque monsieur Saile sénior reprend une petite serrurerie à Gibswil et développe un dispositif mécanique pour peler les pommes. Le premier apprenti est engagé en 1915, ce qui porte le nombre des collaborateurs à deux. Dès 1922, l'entreprise approvisionne l'administration des matériels des CFF en pièces de construction rivetées à chaud. L'acquisition, en 1928, de la première installation moderne de soudage à l'arc de l'Oberland zurichois permet un élargissement de la production de pièces. Monsieur Saile junior rejoint l'entreprise en 1929. A la fin de l'année 1957, l'entreprise décide d'investir dans la production d'épandeurs de fumier en achetant des brevets existants. Les divers prototypes ainsi développés rencontrent un succès immédiat auprès d'un nombre toujours plus grand d'agriculteurs. Les ventes s'envolent et bientôt l'entreprise compte 25 collaborateurs. De nouveaux bâtiments sont construits. Après une succession de partenaires actifs, Emil Köberl rejoint l'entreprise en tant qu'associé en 1969, ce qui permet d'assurer la succession de messieurs Saile sénior et junior. En 1975, l'entreprise devient SACO Maschinenbau, transférée ensuite à la famille Köberl. L'engagement d'Emil Köberl permet à l'entreprise de développer son savoir-faire, de créer de nouveaux réseaux professionnels et d'augmenter l'exécution de travaux à façon pour des tiers. Le petit treuil mobile, développé en 1976, fait aujourd'hui encore partie du programme de fabrication. En 1984, quatre employés de longue date fondent une firme concurrente dans le même village. Cela aura une influence négative sur le chiffre d'affaires de l'entreprise dans les années qui suivent. L'accent est alors mis sur la fabrication à façon pour des tiers. L'engagement de monsieur Köberl junior en 1988 est suivi par l'introduction de la technique de production à commande numérique. Depuis, le tournage et le fraisage CNC constituent les piliers de l'entreprise qui compte aujourd'hui 8 collaborateurs et qui dispose d'une très large clientèle.

75 ans

- **Primus Transportgeräte AG, Neuenhof b. Baden**

Dates clés de la société Primus Transportgeräte AG :

- **1940** Premières constructions de remorques pour vélos, chariots et roues par Otto Kölliker-Schaffner à Uetikon-Waldegg.
- **1957** Transfert des activités d'Uetikon-Waldegg à Spreitenbach, aux portes de Zurich, également lieu des premières foires professionnelles.
- **1973** Vente de l'ensemble du site à IKEA et installation du nouveau siège social à Neuenhof, Industriestrasse 17.
- **1977** Reprise de la direction par Erich et Ingrid Schaffner. Représentation des chariots élévateurs Elcar (aujourd'hui Armanni).
- **1983** Représentation générale des étagères à rayons de la société Metalsistem.
- **1984** Représentation générale des rayonnages à palettes et rayonnages cantilever pour charges lourdes de Modul-Blok.
- **1985** Les activités de l'entreprise sont complétées par d'autres représentations dans le domaine des équipements d'atelier et de transport.
- **2003** Inauguration du nouveau bâtiment d'exploitation de Primus à Neuenhof, Alte Zürcherstrasse 42, nouveau siège social de l'entreprise, offrant une surface d'exposition moderne de plus de 400 m².
  La société Primus propose à ses clients des solutions spécialement adaptées dans le domaine de la technique du rayonnage, des chariots élévateurs et des roues et roulettes. Primus Transportgeräte AG est aujourd'hui dirigée par la troisième génération représentée par Michael et Isabelle Kneubühl-Schaffner (fille du propriétaire).

- **RAUS SA, Centre Rosé**

En 1939, Monsieur Louis Rauss commence à exploiter son propre atelier mécanique. Tout d'abord à Fribourg, puis à Villars-sur-Glâne, la société Louis Rauss assure la vente et le service après-vente successivement des tracteurs Hürlimann, Bührer, puis Zetor dès 1965 comme importateur exclusif pour la Suisse.

En 1972, Monsieur Jean-Pierre Python devient le nouveau propriétaire de la Maison RAUS SA. Rapidement les locaux de Villars-sur-Glâne sont insuffisants et le 1er janvier 1977, la société s'installe à Rosé dans ces nouveaux locaux d'une surface utile d'environ 3000 m², comprenant: ateliers, magasins, bureaux, appartements et exposition en bordure de la route cantonale, à proximité de la Ligne CFF, à 2 km de l'autoroute, Rosé est choisi pour installer le nouveau siège de RAUS SA.

Aujourd'hui, à côté des tracteurs NIKI TRAC, RAUS SA diffuse un programme de machines agricoles, en exclusivité en provenance de la Tchéquie, d'Espagne, d'Angleterre, d'Italie, de France, d'Allemagne, de Pologne, de Corée et du Japon.

RAUS SA emploie aujourd'hui plus de 30 personnes et exploite une station service avec shop. C'est une entreprise familiale dont 8 membres sont actifs dans la société.

50 ans

- **Ernest Roth SA, Porrentruy**

En 1922, naît l'entreprise Ernest Roth, fondée par le père de l'actuel président du conseil d'administration. A cette époque, la maison était spécialisée dans la vente de chevaux. La société prend vite de l'ampleur mais le fondateur décède en 1956 déjà, laissant les rênes à son jeune fils Ernest Roth, lequel n'a alors que 22 ans. Dynamique, ce dernier développe et diversifie les affaires. Parallèlement au commerce de chevaux, Ernest Roth fils crée, à la fin des années 50, un nouveau domaine d'activité dans la vente de machines agricoles. L'entreprise s'agrandit alors. En 1959 est construit l'actuel dépôt de la zone industriel des Grandes-Vies.

Toujours en quête de nouveautés et de développement, Ernest Roth fils crée la SA en 1964. La nouvelle société anonyme grandit rapidement, et dans les années 80, elle ajoute la vente d'équipements de ferme à son programme. Elle sort son premier catalogue en 1985 sous le nom de «Tout pour votre ferme».

En 1986, Jean-François Roth (troisième génération) entre dans l'entreprise familiale. Suivant les traces de son père, il donne rapidement un nouvel essor à la société en constituant les départements de la manutention. Depuis 1990, il assure la direction de la PME qui compte aujourd'hui environ 45 employés.

La société Meyer AG, Stallbau-/Umwelt-/Biogastechnologie à Rothenburg fête également son 50e anniversaire.

3. Assemblée des membres 2014

3.1 Accueil

La 74e Assemblée ordinaire des membres de l'ASMA a eu lieu le 17 janvier 2014 au Landgasthof Schönbühl en présence de 53 entreprises membres (83 participants) ainsi que de 12 invités et représentants de la presse.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, le président ouvre l'assemblée avec son exposé intitulé: «Evaluation du marché européen de la machine agricole – répercussions sur la Suisse».

Le président explique de manière éloquente et substantielle ce thème complexe et donne des indications sur l'évolution probable dans ce domaine. A l'aide de transparents variés et intéressants, Jürg Minger propose un survol des différentes facettes du marché de la machine agricole, depuis ses débuts à aujourd'hui, avec une projection dans le futur.

3.2 Affaires statutaires

Le procès-verbal de la 73e Assemblée ordinaire du 18 janvier 2013 a été approuvé à l'unanimité, avec remerciements.

Le directeur de l'ASMA, Pierre-Alain Rom, commente le rapport annuel 2012/13 ainsi que les comptes de l'exercice 2012/13. Le rapport de l'organe de révision a été approuvé à l'unanimité. Le rapport annuel 2012/13, dans sa nouvelle formule, est disponible sur le site internet de l'ASMA http://www.slv-asma.ch/fr/qui-sommes-nous/rapports-annuel/.

Les membres, à l'unanimité, ont donné décharge aux organes responsables de l'association. L'assemblée approuve à l'unanimité le budget tel que proposé avec des cotisations de membres inchangées.

A l'unanimité, l'assemblée a en outre reconduit pour une année le mandat de la société Elber Treuhand, Bösingen en tant qu'organe de révision.

4. Comité

Sous la présidence du président Jürg Minger, le comité s'est réuni lors de quatre séances ordinaires au cours de l'exercice. Dans son travail, le comité s'est essentiellement consacré aux affaires suivantes:

- Politique agricole 2014-17: lettre à l'OFAG.
- La politique agricole était omniprésente à toutes les séances. Dans sa récente lettre à B. Lehmann, directeur (OFAG), l'ASMA a fait part de ses inquiétudes quant à la subvention du travail du sol sans labour.
- Obligation des filtres à particules.
- Discussion avec l'OFROU: présentation de différents thèmes en rapport avec notre branche. A l'avenir, des rencontres annuelles avec l'OFROU seront mises sur pied afin de soumettre nos préoccupations de manière ciblée et d'intensifier les échanges mutuels.
- Fiches d'entretien du système antipollution: adaptation, en collaboration avec l'OFROU, de la nouvelle édition en fonction des normes en vigueur.
- Organisation du comité.
- AGRAMA 2014: nouvelle gestion administrative de la foire par voie électronique.
- Création et mise en ligne de la nouvelle page d'accueil www.slv-asma.ch.
- Barème des prix de reprise: évaluations et réflexions en vue d'une collaboration avec un portail en ligne.
- agroPrix 2014.
- Statistiques.
- Collaboration avec des organisations apparentées.
- Evaluation constante de la situation économique et concurrentielle du marché suisse de la machine agricole.
- Participation à de nombreux séminaires et séances.

5. Secrétariat

L'exercice 2013/2014 a été marqué par la création des deux nouvelles pages d'accueil qui ont permis de faciliter le déroulement administratif de la préparation de la foire de manière significative.

Nous remercions toutes les personnes impliquées dans ces projets pour leur enthousiasme et leur engagement qui ont grandement contribué à la bonne réussite du projet «AGRAMA est en ligne».

La refonte de la page d'accueil de l'ASMA a permis de réduire fortement la charge administrative du secrétariat et d'assurer une gestion appropriée des adresses. Ainsi, après avoir enregistré leurs coordonnées, en passant par la rubrique Login, tous les membres ont, pour la première fois, pu remplir le formulaire pour la fixation des cotisations en ligne.

Etant donné que les ressources du secrétariat ont été prioritairement utilisées pour l'AGRAMA durant cet exercice, la page d'accueil de l'ASMA ne sera complétée que l'année prochaine avec des prestations supplémentaires en ce qui concerne la rubrique Login et les informations actuelles.

La page «Landing», mise en ligne pour l'invitation à la cérémonie d'ouverture de l'AGRAMA a été utilisée pour l'invitation à l'Assemblée générale des membres 2014. C'est avec plaisir que le secrétariat prendra en compte vos suggestions pour de futures améliorations.

La décision de remplacer le système de comptabilité de l'ASMA et de l'AGRAMA a porté ses fruits. La facturation et l'exploitation des BVR sont simplifiées, les listes de contrôle et d'analyse clairement structurées fournissent en permanence une bonne vue d'ensemble. De même, la comptabilité des débiteurs est importée directement dans la comptabilité financière sans interface manuelle. Lors des opérations de paiement, il est alors important de reprendre les coordonnées exactes telles qu'indiquées sur les bulletins de versement.

Barème des prix de reprise pour tracteurs
Les barèmes de prix de reprise pour les tracteurs et les moissonneuses-batteuses 2014 ont encore pu être envoyés en décembre 2013. Les nouveaux «ouvrages de référence» 2015 sont en cours d'impression et pourront à nouveau être envoyés avant la fin de l'année.

La mise en place d'un système électronique qui répondrait aux besoins et aux exigences de nos membres et qui serait capable de remplacer le classeur à anneaux et de calculer les prix de façon moins statique apparait comme une opération étant très difficile. La décision définitive en ce qui concerne cet outil de recherche et de comparaison prendra dès lors encore du temps.

Les préparatifs des séances du bureau et du comité ainsi que les procès-verbaux y relatifs mais aussi les séances de la Commission d'exposition ont marqué l'exercice en cours. En ce qui concerne le soutien aux Groupements professionnels et l'exécution des travaux d'ordre général, les tâches sont restées dans les limites habituelles.

Le rapporteur saisit l'occasion de remercier le président de l'association, les membres du comité, les présidents des Groupements professionnels et les membres des différentes commissions pour leur soutien, apporté avec constance, ainsi que de la bonne collaboration. Les remerciements de Pierre-Alain Rom s'adressent en particulier à Madame Annelise Siegenthaler pour la gestion compétente et autonome du secrétariat.

6. Groupements professionnels

Nous informons ci-dessous sur les activités des Groupements professionnels constitués en vertu de l'article 22 des statuts de l'association, pour autant qu'ils aient été actifs dans le courant de l'exercice. De plus, les présidents des Groupements professionnels se tiendront à disposition des membres lors de l'Assemblée générale pour répondre à d'éventuelles questions.

6.1 Groupement professionnel A ; Grandes cultures

Durant l'exercice en cours, Adrian Schürch a pris la présidence ad interim du Groupement professionnel A en remplacement du président de longue date, Bendicht Hauswirth. Nous saisissons l'occasion pour remercier Monsieur Bendicht Hauswirth à nouveau pour son engagement exceptionnel et sa collaboration active en tant que président du Groupement professionnel A et au sein du comité.

La collaboration active des participants est essentielle pour pouvoir établir les statistiques. Nous souhaitons vous mettre à disposition les chiffres de vente le plus rapidement possible. Cela nécessite un retour des relevés dans les délais. Nous remercions également les participants de leurs propositions pour de futures améliorations.

Les machines de travail du sol tractées qui ne sont pas transportées sur un chariot de transport ou sur des roues mais qui circulent sur la route sur leur rouleau packer caoutchouc créent des problèmes au niveau de l'autorisation pour la circulation routière. En raison de son poids propre, la machine doit être équipée d'un frein de service ce qui engendre des complications au niveau de la construction. Les roues doivent en outre disposer d'un indice de vitesse et de charge admissible qui n'est pas fourni par les constructeurs des rouleaux packer. Cette problématique fait l'objet de discussions directes et suivies avec les constructeurs et avec l'OFROU.

6.2 Groupement professionnel B; Equipements de ferme

Pius Bucher, président du Groupement professionnel B, présente le rapport suivant:
L'année 2014 a été marquée par des hauts et des bas. La loi sur la protection des animaux a été mise en œuvre avec succès. La PA 2014-17 est entrée en vigueur et l'agriculture s'adapte aux nouvelles données.

Le prix des produits, qui est souvent très insatisfaisant, constitue pour les éleveurs, le défi le plus grand. Le prix du lait subit des pressions. De nombreux agriculteurs se trouvent dans l'incertitude en ce qui concerne leur avenir et retardent leurs investissements. Après une année 2013 qualifiée de bonne, la branche porcine doit faire face à des prix bas en 2014, ce qui pose des problèmes à certaines exploitations.

En ma qualité de président du Groupement professionnel B, j'ai eu l'occasion de présenter un exposé intitulé «L'ammoniaque du point de vue du secteur de la construction» lors de la séance sur l'ammoniaque de la KOLAS du 23.09.2014 à Tänikon. La branche estime qu'il est important que les futures mesures soient applicables dans la pratique. Elle souhaite également une harmonisation des exigences et des réglementations au niveau national. Les nombreuses solutions individuelles rendent la mise en application difficile et créent l'incertitude auprès des agriculteurs. Il est également important de veiller à ce que les constructions ne mettent pas en péril le confort des animaux. Les systèmes tels que les canaux d'évacuation d'urine doivent être opérationnels aussi bien pendant les périodes de gel en hiver que de sécheresse en été.

La branche est aussi d'avis qu'il ne faut imposer que des mesures dont l'efficacité a été prouvée scientifiquement. Les étables d'essai de Tänikon procéderont dès l'été 2015 à différents tests de systèmes et de mesures d'immiscions dont les résultats apporteront certainement plus de clarté.

De nombreux membres du Groupement professionnel B ont participé à cette journée.

6.3 Groupement professionnel C; Production et traitement du fourrage

Adrian Schürch, président du Groupement professionnel C, présente le rapport suivant:
Le relevé des statistiques durant l'été 2014 s'est avéré difficile.

Quant aux relevés 2014/2015, il est prévu de vérifier si les formulaires des statistiques doivent être actualisés. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre collaboration active et constructive durant l'été 2015.

Une entreprise membre nous fait part de la problématique relative au «porte-à-faux avant» des équipements auxiliaires. Elle nous informe que, dans de nombreux cas, les véhicules actuels ne permettent plus de respecter l'ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers (OETV Art. 38/3, 112/5, 164/1, OCR Art. 58). Cette problématique sera traitée par le groupe de travail «Technique» afin d'élaborer des solutions adaptées aux conditions sur le terrain.

6.4 Groupement professionnel D; Installations de traite et de refroidissement de lait

Thomas Bitterli, président du Groupement professionnel D, présente le rapport suivant:
La demande pour une automatisation des travaux répétitifs en ce qui concerne les activités à l'intérieur des bâtiments se fait ressentir de manière significative. La tendance vers une diminution durable des travaux de routine, c'est-à-dire de la charge de travail quotidienne, se poursuivra sans doute durant les prochaines années. Ce sont en particulier les exploitations familiales avec un cheptel de plus de 40 vaches laitières qui investissent de plus en plus souvent dans des systèmes de traite automatique, ce qui signifie que le robot de traite continue sa progression aussi en Suisse.

Les conseils professionnels ainsi que la maintenance et le service constituent pour les agriculteurs et les techniciens des défis complexes qu'il s'agit de ne pas négliger.

La formation continue du personnel spécialisé dans le domaine de l'installation et de la maintenance des systèmes de traite modernes devient alors un facteur clé. Au printemps 2014, deux cours de base pour contrôleurs de machines à traire ainsi que des modules de formation continue ont été proposés par le centre de compétences de la technique laitière, ART, à Tänikon. Les cours en langue allemande du 17 au 28 février 2014 ont affiché complet. En effet, neuf participants ont suivi les cours de base, une personne était inscrite au module de formation continue.

De même, trois participants de langue française de la société DeLaval AG, Sursee ont participé avec succès au cours de base qui s'est déroulé du 31 mars au 11 avril 2014.

En ma qualité de président du Groupement professionnel D, j'adresse mes cordiales félicitations et mes meilleurs vœux de réussite et de satisfaction aux participants ayant obtenu leur certificat d'aptitude.

6.5 Groupement professionnel E; Machines agricoles motorisées et tracteurs

Daniel Bernhard, président du Groupement professionnel E, présente le rapport suivant:
Cette année aussi, le Groupement professionnel E a eu l'occasion de participer à plusieurs commissions consultatives permettant ainsi de représenter les intérêts de l'association et de ses membres. Voici l'aperçu des activités du Groupement professionnel E durant l'exercice écoulé.

- Le groupe «Technique» (anciennement groupe «Freins»), dirigé depuis une année par ART, s'est à nouveau réuni en séance au cours de l'exercice 2013/2014 afin de débattre des sujets suivants: Exigences liées aux systèmes de freinage des tracteurs agricoles et porte-à-faux avant pour outils montés sur le système hydraulique frontal.
  La participation active de l'ASMA consiste à apporter son soutien de manière professionnelle et à élaborer les solutions les mieux adaptées aux besoins actuels de la branche.
- Forum Technique agricole suisse: la commission s'est réunie à deux reprises cette année afin de débattre des besoins de la technique agricole de manière ciblée. En ce qui concerne la recherche dans le domaine de la technique agricole en Suisse, les participants sont régulièrement informés de la situation par le Dr Paul Steffen, directeur de la station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, et de son équipe. De nombreux sujets d'actualité tels que «l'ingénierie au service d'une amélioration de l'efficience des ressources, changements dans le commerce des machines, spécialisations nouvelles et proximité avec les clients» sont traités lors des séances de travail très instructives.

La participation active au groupe d'information «Inventaire des émissions Nonroad» «Emissionsinventar Nonroad» de l'Office fédéral de l'environnement OFEV était le troisième sujet très important traité au sein du Groupement professionnel E. Le groupe d'information est constitué de participants qui ont un lien direct ou indirect avec les machines «Nonroad» (machines agricoles, machines de chantier, offices de la circulation routière, recherche, administrations, etc.). L'OFEV est chargé d'établir, à intervalles réguliers, un inventaire détaillé et transparent sur les responsables des émissions. En tant que représentants de l'ASMA, notre tâche consistait à répondre de manière professionnelle aux interrogations des différents services et de déterminer si les chiffres relatifs au nombre des machines et aux émissions étaient plausibles.

Bien que le nouveau rapport n'ait pas encore été publié, il en ressort d'ores et déjà que les relevés des émissions agricoles ont fortement baissé au cours des dernières années. Cela en raison des normes d'émissions renforcées et des nouvelles technologies au niveau des moteurs. Les changements structurels survenus dans l'agriculture au cours des dernières années ont également participé à la réduction des émissions. En comparaison avec la circulation routière et les machines de chantier qui répondent d'ores et déjà à des normes plus strictes, les machines agricoles ont devant elles un potentiel d'amélioration.

Aussi, durant les années à venir, notre branche restera-t-elle impliquée dans les discussions concernant les émissions et les normes légales en matière de moteurs agricoles à combustion.

Le rapporteur remercie tous les présidents des Groupements professionnels de leur rapport et de leur engagement au cours de l'exercice.

7. Section romande ARMA

Agrovina a eu lieu à Martigny du 21 au 24 janvier 2014. 17 entreprises membres de l'ASMA ont présenté leurs produits et services sur une surface d'exposition de près de 1300 m^2. Le salon de la viticulture, de l'œnologie et de l'arboriculture est une activité de l'ARMA qui a été reprise par l'ASMA et coorganisée par celle-ci pour la deuxième fois.

Le prochain exercice sera marqué par un événement commun auquel nous vous invitons d'ores et déjà cordialement. L'invitation et le programme ainsi que toutes les informations y relatives vous parviendront dans le courant du printemps 2015.

8. Collaboration

Les différents sujets émanant du monde de la politique et de l'économie nous offrent l'occasion d'entretenir et d'intensifier les rapports étroits avec les organisations amies.

- AGRIDEA, Développement de l'agriculture et de l'espace rural;
- USM, Union Suisse du métal, Aarberg;

- SPAA, Service de prévention des accidents dans l'agriculture, Schöftland;
- ASETA, Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, Riniken;
- Stations de recherche Agroscope;
- SIK, Association suisse des intérêts des fabricants et négociants en machines et engins pour la voirie, Stäfa.

9. AGRAMA

La 25e édition de l'AGRAMA s'est déroulée sous des conditions météorologiques particulièrement favorables et a bénéficié d'une organisation parfaitement rodée. La satisfaction des exposants, ainsi que le public nombreux (plus de 50'000 visiteurs) ont réjoui aussi bien les organisateurs que la Commission d'exposition. La bonne collaboration entre BERNEXPO SA et l'organisateur lors des préparatifs ont permis d'assurer la réussite de l'AGRAMA 2014.

Plus de 100 invités ont participé à la cérémonie d'ouverture dont l'invité honneur était le Conseiller fédéral Ueli Maurer. Son allocution de bienvenue, la visite de l'exposition avec les présidents de l'ASMA et de l'AGRAMA et sa présence à l'apéro qui a suivi la cérémonie, ont démontré le fort attachement du Conseiller fédéral au monde agricole de notre pays.

10. Communication

Remise des prix le 14.11.2014

En tant que partenaire de l'agroPrix, l'ASMA décerne annuellement un prix spécial à un projet innovant de la technique agricole. Le prix décerné à cette occasion vise à encourager les nouvelles idées et la créativité permettant de faciliter et d'optimiser les travaux agricoles au quotidien. Le prix spécial SLV/ASMA 2014 a été remis par Bendicht Hauswirth, membre du jury de l'ASMA, à la famille Martin de Puidoux pour son système d'évaporation de digestat liquide issu d'une installation de biogaz agricole. Le système de déshydration par évaporation multi-étapes offre de nombreux avantages par rapport aux systèmes de séparation traditionnels tels que la séparation, le pressage, le filtrage ou le séchage. Spécialement conçu pour des installations de biogaz agricoles, ce procédé offre des aspects économiques très intéressants. En effet, 0,2 $kWh_{therm.}$ suffisent pour extraire un litre d'eau des résidus liquides. L'amortissement de l'installation est calculé sur une durée de deux ans. Elle devrait également permettre la séparation de lisier.

Les avantages du procédé d'évapora-tion précité sont les suivants:

- Diminution des frais élevés de stockage en silos ou en fosses
- Diminution de 50% des frais liés au transport et à l'épandage des digestats liquides
- Préservation de la qualité des eaux en raison d'absence de lessivage du digestat
- Taux de conservation des substances nutritives de 99,99%
- Absence d'émissions d'ammoniac, installation absolument inodore
- Utilisation rationnelle de la chaleur résiduelle
- Economie d'engrais

11. Conclusion

Un exercice intense et enrichissant s'est terminé. Ce fut aussi le treizième exercice de Jürg Minger qui a présidé l'association avec clairvoyance, ouverture et avec un grand savoir-faire non seulement dans le domaine de la technique agricole et de l'agriculture mais aussi au niveau politique.

La collaboration avec le comité, les Groupements professionnels et les commissions, empreinte de confiance réciproque et de coopération amicale, aura également contribué au succès de notre association. Je les remercie chaleureusement pour leur engagement et la confiance témoignée.

Je souhaite à l'ASMA une année couronnée de succès et à tous les membres tant la prospérité que la réussite dans leurs entreprises.

Association suisse de la machine agricole
Pierre-Alain Rom, Directeur

Berne, décembre 2014